

LE DR. A. G. A. RICARD parle aussi dans le même sens. Il dit que la jeune génération possède tous les éléments du succès. Elle a pour elle sa jeunesse d'abord, puis son énergie, son amour de l'étude et un désir ardent de progresser: avec cela une éducation médicale qui laisse peu à désirer, vu les facilités et les avantages qu'offre aujourd'hui l'enseignement médical tant en Europe qu'en Amérique.

Sur proposition du DR. E. P. LACHAPELLE, il est résolu unanimement que désormais les séances de la Société se tiendront le 1er et le 3e vendredi de chaque mois, à 8 heures P. M.

LE DR. E. ROBILLARD, Trésorier de l'Association Médicale Canadienne communique ensuite une motion adoptée par cette association à sa réunion de Septembre dernier, et où l'on suggère l'adoption de nouvelles mesures dans le but d'obtenir des statistiques concernant l'influence atmosphérique sur la santé générale et la production des maladies. Il explique la nature des mesures proposées et demande l'opinion des membres de la Société Médicale sur la question. Il s'en suit une discussion très animée à laquelle prennent part les Drs. Larocque, Dagenais, Lamarche, Filiatrault et Fafard.

Vu l'heure avancée de la soirée, il est résolu, sur proposition du Dr. A. T. Brosseau, que la séance soit ajournée à vendredi, 19 courant, et que la lecture de M. le Dr. Laramée sur la "Théorie de l'Inflammation" y soit le premier ordre du jour.

La séance est en conséquence ajournée à vendredi, 19 décembre.

Séance du 19 Décembre 1879.

M. LE DR. J. W. MOUNT, Président, au fauteuil.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Dr. J. A. Laramée donne lecture d'un travail très élaboré sur la Théorie cellulaire de l'Inflammation, d'après les recherches et découvertes histologiques les plus récentes. (Voir page .)

M. le Président, et les Drs. Brosseau, E. P. Lachapelle, A. Dagenais et H. E. Desrosiers prennent tour à tour la parole sur la question, et la séance est levée.

Nomination.—M. Arthur Lacoste, C. R., Bâtonnier du Barreau de Montréal, a reçu dernièrement le diplôme de Docteur en Droit de l'Université Laval et a été nommé professeur titulaire de droit maritime et commercial à la Faculté de Droit de cette même Université à Montréal.